



Film débat « Land Grabbing »

14 novembre 2017

Projection du film "Land Grabbing" dans le cadre du festival Alimenterre.

Aujourd'hui, les terres arables sont devenues rares et précieuses. De plus en plus d'investisseurs cherchent à exploiter des terres pour produire des biocarburants, des céréales à exporter. La terre est devenue un investissement financier à part entière. Ce documentaire de 2015, réalisé par Kurt Langbein, illustre l'impact de divers projets d'agrobusiness qui accaparent les terres nourricières des populations locales, aussi bien en Afrique et en Asie qu'en Europe, et notamment en Roumanie.

Intervenants :

- **Cyril Girardin** Ingénieur à l'INRA (qualité des sols) et président de l'Amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) des jardins de Cérès (250 familles, 15 producteurs)
- **Jean-René Larnicol** Membre de CCFD-Terre Solidaire¹ (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) et Terre de Liens²

Liste des livres proposés à la vente

- « Terres précieuses » de Martine Debieesse
- « Le sacrifice des paysans, une catastrophe sociale et anthropologique » de Pierre Bitoun et Yves Dupont
- « Main basse sur la terre : Land Grabbing et nouveau colonialisme » par Stéfano Liberti
- « Hold-up sur le climat » Grain, CETIM 2016
- « Repenser les biens communs » par Béatrice Parence et Jacques de Saint-Victor
- « Terre et liberté: à la conquête de la souveraineté alimentaire » par Paul Nicholson
- « Conquérir la souveraineté alimentaire » par Michel Buisson
- « L'alimentation en otage » par José Bové et Gilles Luneau
- « L'Afrique Noire est mal partie » par René Dumond avec postface de Marc Dufumier
- « Famine au Sud-Malbouffe au Nord » par Marc Dufumier

¹ <https://ccfd-terresolidaire.org/>

² Terre de Liens est un mouvement citoyen français dont l'une des ambitions est de supprimer le poids de l'acquisition foncière pour les agriculteurs, ainsi que d'œuvrer à la préservation du foncier, en luttant notamment contre la spéculation foncière et l'artificialisation des terres agricoles



Film débat « Land Grabbing »

14 novembre 2017

Présentation par Jean-René Larnicol

Les différentes dimensions de la question du sol

- La vie des sols et des eaux (pollution,...)
- L'artificialisation des sols (en France, 60 000 h sont urbanisés chaque année soit un département tous les 7 ans !)
- Et notre sujet de ce soir : l'accaparement ou la concentration des terres

Ces deux derniers points posent un problème de sécurité voire de souveraineté alimentaire

Georges Soros ³(2009) « je suis convaincu que la terre va devenir l'un des meilleurs investissements de notre époque »

Comment décrire ce phénomène d'accaparement - Land Grabbing en anglais signifie « mettre la main sur la terre », ce qui est une action inamicale voire violente. En français, on dit accaparement, c'est-à-dire prendre pour soi sans que l'usage de la force soit nécessaire. Les économistes parlent parfois d'investissement dans les terres, de transfert d'actifs agricoles. L'association AGTER parle elle d'appropriation et de concentration des terres. L'accaparement a 3 dimensions : économique, juridique, taille (exploitation familiale ou industrielle).

- Économiquement, La terre est un bien comme un autre pour certains économistes (donc le marché la régule) mais pas pour d'autres (comme Walras⁴ , qui préconisait le rachat des terres par la collectivité, assorti de baux à long terme)
- en Occident, il existe un registre des propriétés communales et privées, avec un cadastre. Dans d'autres parties du monde, il existe un droit coutumier, comme en Afrique.
- Les nouvelles grandes exploitations actuelles : taille gigantesque (sans commune mesure avec ce qui existait auparavant), l'intensité capitaliste, utilisation de main d'œuvre dans des conditions très précaires. Ces cultures privilégient la culture pour le bétail et la culture non vivrière (biocarburant⁵)

Cet accaparement, en fond de changement climatique, est une menace sur la sécurité alimentaire

Q : on connaît la pauvreté actuelle des agriculteurs français, qui ont du mal à vivre de leur production. Pourquoi des industriels reprennent ces activités si peu rentables ?

JRL : le revenu mensuel moyen d'un agriculteur est de 450 euros. C'est une moyenne avec des disparités. Le revenu de l'industrie agroalimentaire est très élevé (par ex Lactalis)

³ George Soros, né en 1930, est un financier milliardaire américain d'origine hongroise.(Wikipédia)

⁴ Pour Léon Walras (1834/1910), l'économie se scinde en trois blocs : l'économie pure où l'économiste, à partir des concepts essentiels qu'il tire de la réalité, établit des lois mathématiquement formalisées ; l'économie appliquée, qui tire de la précédente des préceptes à mettre en œuvre pour la gestion de la politique économique, ce que Walras appelle la gestion des choses ; l'économie sociale, qui rassemble les mesures permettant d'éviter la pauvreté et l'injustice, comme par exemple la création d'un salaire minimum. (extrait article du monde)

⁵ Il vaut mieux utiliser le terme agro-carburant plutôt que bio-carburant traduit de l'anglais



Film débat « Land Grabbing »

14 novembre 2017

Rappel de ce qu'est notre politique agricole commune. Dans le traité de Rome : on privilégie clairement l'industrialisation

- 1^{er} point du traité : « accroître la productivité de l'agriculture, en développant le progrès technique, en assurant le développement rationnel de la production agricole ainsi qu'un emploi optimum des facteurs de production, notamment de la main d'œuvre »

- 2^{ème} point : « assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, notamment par le relèvement des revenus individuels »

Les investissements qui sont faits par les grandes entreprises dans l'agriculture ont un objectif à long terme car les terres vont se valoriser (en France : le coût des terres est actuellement inférieur à la moyenne de l'Europe de l'ouest) ; de plus, les subventions européennes à l'hectare favorisent les grandes exploitations.

Q : les paysans ne devraient-ils pas être salariés de grands groupes ?

CG : dans le film, ce sont des agriculteurs très productivistes de grands groupes qui partent dans des terres étrangères, à la main d'œuvre peu chère, et qui appliquent ces principes agroindustriels sur de très grandes surfaces. Et c'est rentable dans ces conditions. Le cas de Madagascar : l'agriculture traditionnelle fait moins de 10 hectares alors que l'agriculture intensive fait souvent plus de 1000 hectares. Quand on peut avoir 100 familles sur cette surface, on aura seulement 2 à 3 agriculteurs industriels mécanisés.

En ce qui concerne le cas du lait chez nous : on paie fort peu le produit de base (actuellement moins de 35 cts le litre) et ce sont les intermédiaires, les transformateurs, etc...qui font des marges maximales.

Quel prix voulons-nous payer, nous, les consommateurs, pour faire vivre une agriculture traditionnelle ? Posons-nous la question de nos modes de consommation. Est-ce d'avoir les prix les plus bas (avec les grandes surfaces) en faisant croire aux consommateurs que ce qu'ils mangeaient n'était pas cher ? Ce qui donne 1 suicide d'agriculteur tous les deux jours en France, un revenu moyen à 450 euros...

Le cas des fermes de 1000 vaches : le but est de produire de l'énergie à partir du méthane et dans ce cas-là, le lait peut être vendu en deçà de son coût de production (20 cts le litre) et écrase le marché.

Plus les fermes sont grosses, plus elles reçoivent des subventions (les primes PAC) : c'est le modèle agroindustriel

Q : existe-t-il toujours la subvention par l'UE de l'éthanol produit à l'étranger ?

CG : 40% du maïs américain passe dans le carburant. Cette utilisation dans l'énergie tire les prix vers le haut. Or le maïs est consommé de façon traditionnelle en Amérique du Sud, cette hausse des prix a un impact sur le pouvoir d'achat des familles. Ce mécanisme de bascule économique pose tout le problème évoqué dans le film : la ressource arable est de plus en plus limitée.

Précision : les terres arables exploitables représentent 22% des terres émergées. Sur laquelle se partage la production pour l'alimentation humaine, animale et l'énergie (96% de ce qu'on mange en France vient de la terre). Ce sera de plus en plus la compétition pour savoir ce qu'on peut faire des terres fertiles (alimentation ou énergie/chimie ?)



Film débat « Land Grabbing »

14 novembre 2017

JRL : Les états généraux de l'alimentation : cf le site⁶ et répondre aux questionnaires

Q : le cas des familles déracinées, expropriées : comment survivent ils ?

JRL : ils ne survivent pas, en étant dans une très grande pauvreté. C'est bien pour ça qu'on parle d'accaparement. Cela ne se pratique pas seulement par des firmes étrangères. Par exemple, nous avons de grands groupes français comme Bolloré (cf article de Basta⁷) ou la coopérative Tereos⁸ qui fait de grandes acquisitions de terres au Mozambique. Mais que pouvons-nous faire, nous, ici ?

- La banque mondiale a imaginé des plans d'action « pour une agriculture plus efficace économiquement » : par exemple, encourager le titrage (c'est-à-dire l'enregistrement des propriétés) ou régulariser les droits fonciers (les terres squattées, les bidonvilles,... abritent 60% des citoyens africains). Coût global estimé : 4,5 milliards de dollar ... mais qui veut payer ?
- Beaucoup d'appels de l'ONU pour le respect des droits humains (mais ça reste assez vague)
- CCFD-Terre solidaire⁹ appelle les citoyens européens à soutenir les mouvements paysans de ces pays qui se structurent et qui font appel à des avocats (car ça coûte cher)

Soutenons ces mouvements ! Par exemple, à Madagascar existe un mouvement qui se nomme « la solidarité des intervenants sur le foncier »¹⁰ : c'est une plateforme de 27 ONG qui prend le relais d'un gouvernement inapte et corrompu.

Olivier Marti (de l'association Paroles en Action) nous raconte l'histoire des paysans du nouveau Mexique qui, déjà en 1890, avaient réussi à enregistrer leurs terres et avaient stockés les certificats de propriété dans une église qui a brûlé l'année d'après, ce qui fait que le nouveau Mexique a été divisé en carré et revendu...

Q : le cas des investisseurs qui misent sur l'Afrique

JRL : en 2009 : les émeutes de la faim dues à l'augmentation des matières premières

Il ne faut pas non plus ignorer ce qui se passe en Europe (Roumanie,..)

Il y a eu une grande mobilisation à la suite d'une acquisition d'investisseurs chinois dans le Berry suite à ce qui s'est passé dans le Berry, ce qui a débouché à une action parlementaires contre la Chine

⁶ <https://www.egalimentation.gouv.fr/>

⁷ <https://www.bastamag.net/Bolloré-Credit-agricole-Louis>

⁸ Tereos est un groupe coopératif sucrier français de dimension internationale, né en 2002 du rachat de Béghin-Say par l'Union des sucreries et distilleries agricoles (Union SDA) avec le soutien de l'Union BS. Tereos est le 3e groupe sucrier mondial, 1er groupe sucrier français et 3e groupe sucrier brésilien. Tereos exploite 49 sites industriels implantés dans 13 pays

⁹ <https://ccfd-terresolidaire.org/>

¹⁰ Selon son slogan, « L'accès à la terre par tous les Malagasy favorisant le développement humain », la SIF délimite ses activités pour un accès à la terre à l'ensemble de la population malgache, la sécurisation foncière et l'aménagement du territoire pour atteindre la sécurité alimentaire



Film débat « Land Grabbing »

14 novembre 2017

(mais maintenant une centaine de domaines viticoles bordelais appartiennent à des chinois, ce qui n'a suscité aucune manifestation)

Cf le rapport du député Potier, qui a débouché sur un projet de loi visant à mieux protéger notre patrimoine foncier (en renforçant le pouvoir de la SAFER). Il a été rejeté par le conseil constitutionnel (raison : cette loi allait contre le droit de propriété). Cela nécessite de retravailler calmement (et pas dans la précipitation comme ça a été le cas) pour réfléchir à une nouvelle loi foncière.

CG : Certains pays sont plus fragiles que d'autres. Les grandes groupes et certains pays (Chine, Arabie Saoudite, la Corée, ...) visent certains pays à législation faible (comme Madagascar, qui propose des baux de 99 ans aux firmes). Cet accaparement pousse ensuite les paysans à l'exode.

Mais cet accaparement existe aussi dans nos pays européens, et même en France. Il faut savoir que chez nous, la destination des terres est conditionnée par le PLU (plan local d'urbanisme), qui est géré par les mairies. Cyril fait partie de l' « association française pour l'étude des sols »¹¹, qui fait un point annuel avec les parlementaires depuis 8 ans. Cette association demande l'évolution de la législation et une meilleure qualification des terres (pour ne conserver que les terres fertiles pour l'agriculture et réserver les terres ingrates à faire des parkings, des extensions d'entrepôts, ...)

Cf le cas du plateau de Saclay, où on est en train de construire sur des terres remarquablement fertiles. Il faudrait un dispositif national supra PLU pour protéger les terres. Même s'il y a eu un rapport du Conseil Économique et Social sur le besoin de protéger les sols, les parlementaires restent malheureusement frileux. Tout élu local devrait se sentir responsable de la qualité des terrains qu'il propose ou non à la construction.

Q : quel est le rôle de la SAFER ?

JRL : les SAFER¹² (sociétés de droit privé avec une mission publique) ont été créées dans les années 60 pour mettre en place le remembrement. Elles ont un droit de préemption. On lui reproche toujours de favoriser l'agrandissement plutôt que l'arrivée de nouveaux paysans. Mais un résultat est positif : les terres agricoles françaises sont moins chères que celles de ses voisins européens, la concentration reste acceptable. Maintenant, on ne possède plus les terres individuellement mais par des sociétés (des GFA), du coup, on ne vend plus des terres mais des actions ! Les SAFER contrôlent la vente des terres mais ne peut pas contrôler la vente d'actions, seulement en cas de cession complète depuis 2014, ce qui ne se produit pas (on vend 99% à une société et 1% à un exploitant)

Ce qui a été demandé par les députés : qu'une SAFER puisse intervenir même en cas de cession partielle mais ça a été rejeté une première fois par le Conseil Constitutionnel pour des raisons de

¹¹ <http://www.afes.fr/>

Cette association créée en 1934 rassemble toutes les personnes intéressées par les différents aspects de l'étude des sols : chercheurs, enseignants, étudiants, techniciens, agriculteurs et tous professionnels qui par leurs activités sont en lien avec l'étude des sols (ou pédologique).

¹² Les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) permettent à tout porteur de projet viable - qu'il soit agricole, artisanal, de service, résidentiel ou environnemental - de s'installer en milieu rural. Les projets doivent être en cohérence avec les politiques locales et répondre à l'intérêt général



Film débat « Land Grabbing »

14 novembre 2017

forme (dans le cadre de la loi Sapin II). Le député Potier a reproposé une loi similaire, qui a été de nouveau rejetée mais cette fois pour des raisons de fond.

Il va falloir la retravailler pour qu'elle puisse être validée. Ce qui a été voté : toute acquisition de terre doit se faire par une société agricole (pas de précision quant à sa forme juridique)

CG : il existe des cas où c'est l'État lui-même qui exproprie et prend les terres. Par exemple, sur le plateau de Saclay, l'État veut exproprier des agriculteurs d'une surface totale d'environ 400 hectares (des procès sont en cours). L'État propose aux agriculteurs une indemnisation d'1 € le m² (soit 10 k€ l'hectare) et revendra ces terrains une fois viabilisé 400 € le m² ! C'est une opération à gros profits.

Q : qui finance les travaux du plateau de Saclay ?

CG : en se référant au rapport de la Cour des Comptes de 2016 : les travaux engagés représentent 4,8 milliards d'euro dont seulement 600 millions sont destinés à la recherche ! Où va le reste ? Il faut savoir que les établissements qui viennent s'installer s'engagent pour 30 ans, se posera alors la question de leur financement. Ce sont les générations suivantes qui seront impactées.

Q : Qui a demandé le recours au conseil constitutionnel de cette loi de protection de la propriété agricole ? Car pour que le Conseil Constitutionnel statue, il faut que des gens le saisissent

JRL c'est un groupe de députés LR qui a saisi le Conseil Constitutionnel. Mais cette loi a été faite un peu trop vite (cf page 13 de ce compte rendu)

Q : Sur le fait de construire plutôt sur un terrain caillouteux : comment faire en région parisienne, à la terre particulièrement fertile ?

CG nos ancêtres se sont installés prioritairement sur les endroits les plus favorables. Mais les développements urbains ont consommé progressivement la ceinture horticole et maraichère des villes (comme c'est le cas à Paris par exemple)

Le cas du plateau de Saclay : la couche de limon est très épaisse au centre du plateau, mais pas sur le bord (où se trouve de l'argile à meulière). Et beaucoup d'agriculteurs se sont installés plutôt sur le bord du plateau, pour laisser les terres arables à l'arrière de leur ferme. Malheureusement, cet aspect-là de la typologie des sols n'est plus pris en compte, et actuellement des terrains de sport sont construits sur le centre du plateau au lieu d'être installé en bordure

Traditionnellement, les endroits où la culture étaient compliqués, étaient plutôt destinés à l'élevage.

Q : Qu'est-ce qu'on peut faire concrètement ?

JRL présente l'association « Terre de liens » qui a 13 ans d'existence en France.

Elle a été créée par différents mouvements :

- Autour de la bio avec la FNAB¹³,
- Des associations environnementales (FNE¹⁴),

¹³ La Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France (FNAB), est née en 1978 de la volonté d'agriculteurs vivant d'une agriculture biologique de fédérer au sein d'une structure associative un maximum d'associations (wikipédia)



Film débat « Land Grabbing »

14 novembre 2017

- La finance solidaire avec la NEF¹⁵,
- des mouvements d'éducation populaire en milieu rural (RELIER¹⁶ et CIVAM¹⁷).

Le but : acheter des terres et les donner en location à des agriculteurs (et notamment de jeunes qui veulent s'installer sans être issus du milieu agricole) pour qu'ils les cultivent de façon écologique.

Pour ce faire, « Terre de liens » a créé une société foncière, qui possède 150 fermes en France, grâce à 20 000 investisseurs.

- ➔ On peut acheter une action, qui coûte actuellement 103,50 € (sans distribution de dividendes)
- ➔ On peut participer à une SCI citoyenne (comme « Terre Fertiles¹⁸ » sur le plateau de Saclay), accompagnée par Terre de liens (comme c'est le cas pour une cinquantaine d'entre elles en Bretagne)
- ➔ Aller voir les maires pour demander si la commune n'aurait pas des terres à mettre à disposition de jeunes qui souhaitent s'installer (cf. le cas de Magny le hameau, où des terres ont été mises à disposition d'un jeune maraîcher)

Terre de liens, c'est aussi une fondation d'utilité publique, à qui on peut faire un don (avec l'avantage fiscal habituel)

CG : précise que Terre de liens travaille étroitement avec le réseau des AMAP ainsi qu'avec le système de formation de jeunes maraîchers (ce sont des couveuses, qui s'appellent « le réseau du champ des possibles »). Mais rien ne changera si on ne change pas notre mode de consommation. Les grands groupes de distribution s'inquiètent d'un fléchissement des achats dans les supermarchés. L'AMAP des jardins de Cérès a rejoint la Fédération française « des terres pas d'hyper »¹⁹ (construire des zones commerciales en périphérie des villes vide le centre-ville). Il ne faut pas négliger le pouvoir que nous avons en tant que consommateur. Pour l'instant, ce mouvement est encore faible mais bien présent (on commençait à parler du bio et de l'équitable en grandes surfaces voilà 10 ans mais pas du local). Le local a le vent en poupe

Le cas de la ZEP (zone protégée agricole et forestière), créée en 2010 par la loi du Grand Paris : 2300 hectares ont été protégé au cœur du Grand Paris.

¹⁴ France Nature Environnement (FNE) est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

¹⁵ <https://www.lanef.com/>

¹⁶ Association nationale d'éducation populaire née en 1984, RELIER contribue à créer et animer des lieux d'échange et de mise en réseau des personnes qui, toutes professions confondues, font le choix de s'installer et vivre en milieu rural.

¹⁷ Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

¹⁸ <http://terresfertiles.com/>

¹⁹ <http://desterrespasdhypers.fr>



Film débat « Land Grabbing »

14 novembre 2017

Problème : il ne faut pas que ça devienne un prétexte pour faire ensuite n'importe quoi autour, car ce qui est fait autour va conditionner ce qui se passe à l'intérieur ! Par exemple, Emmanuel Vandamme, agriculteur sur le plateau, peut aller en tracteur à peu près n'importe où dans ses champs en passant par la D36. Elle va passer de 8 m à 72 m de large (avec le tramway, ...) et de ce fait, cet agriculteur va être obligé de faire de grands détours pour pouvoir accéder à ses champs !

Et cet agriculteur est en train de passer en bio, et pour ce faire il produit de la luzerne qui doit être ramassée et déshydratée en usine mais son transformateur refuse de venir à cause de la saturation de la circulation dans la zone du plateau de Saclay.

Il serait souhaitable que cette zone soit liée à un règlement d'urbanisme. Mais à l'issue de la concertation, seule une charte a été proposée aux associations, ce qu'elles ont refusé (parce qu'une charte n'est pas opposable au code de l'urbanisme). C'est bloqué pour l'instant.

Q : Nous avons des élections municipales en décembre chez nous. Pour vous, quelle serait la question à poser aux futurs candidats ?

JRL : êtes-vous prêt à passer à 50% de bio dans les cantines ?

CG : que va-t-il se passer pour les prairies de Coubertin ?

DD : que se passe-t-il également pour la plaine d'Aigrefoin ? Comment faire pour préserver ces terres ? Il s'est passé quelque chose mais on ne sait pas quoi

Q : Pourquoi tant de gens investissent dans ces terres ? Parce qu'on a un problème énorme lié à la démographie

CG : Il existe 400 groupes d'AMAP en Ile de France, et certains sont en recherche d'agriculteurs (certaines AMAP sont même obligées de s'approvisionner en Normandie, ce qui est un non-sens en terme de circuit court). En parallèle, des jeunes veulent s'installer en maraichage en région parisienne. Mais l'acquisition des terres agricoles est un vrai problème. Dans notre secteur, on a de grandes exploitations céréalières de 100/150 hectares qui n'hésitent pas à acheter toutes les terres disponibles, pour s'agrandir dans la mesure où ils ont déjà les infrastructures. Du coup, les petits paysans qui veulent 2, 3 ou 4 hectares peinent à trouver.

Mais des choses se passent : cf. le cas de la mairie de Magny les Hameaux, qui transforme une zone à urbaniser en zone agricole, pour reconstruire une ferme qui accueillera un maraîcher (voire deux) et une arboricultrice (coût estimé : 500k€). Idem à Guyancourt, dans la zone du pont du routoir, pour qu'une partie de ces terres soit cultivable en maraichage.

Il faut que les porteurs de projets, les mairies ayant des terrains et les groupes de consommateurs se rencontrent

JRL : une des raisons mises en avant pour l'accaparement des terres est l'accroissement démographique. Olivier De Schutter²⁰ (rapporteur de l'ONU) dit que l'agriculture familiale peut

²⁰ Olivier De Schutter est un juriste belge et professeur de droit international à l'université catholique de Louvain. Il a assumé entre 2008 et 2014, le mandat de rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation (en) du Conseil des droits de l'homme à l'Organisation des Nations unies. Il est, depuis 2015, membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU.(wikipédia)



Film débat « Land Grabbing »

14 novembre 2017

nourrir la population de ces pays. Si on relocalise et si on redimensionne à taille humaine, on peut nourrir toute la population.

La plupart de ces cultures (huile de palme, soja, sucre, maïs) de là-bas sont pour le biocarburant chez nous ! Au final, les biocarburants sont au moins aussi néfastes écologiquement que le carburant d'origine fossile.²¹

Ce sont tous nos modes de vie qui sont à remettre en cause. La désertification des centres ville et des villages induit de se déplacer en voiture.

Q : La population française s'accroît, et 50 000 personnes de plus viennent s'installer en région parisienne chaque année

JRL : Quel mode d'urbanisme voulons nous ? Il existe des alternatives (comme ces résidences créées dans les années 60 par les Castors²² : des maisons mitoyennes avec peu de terrain et des zones collectives)

La revue de Terre de liens s'appelle « Chemin de terre » (elle est envoyée à tous les actionnaires) (le titre du dernier numéro : la terre bien commun)

²¹ <https://www.sauvonslaforet.org/actualites/7297/huile-de-palme-dans-les-biocarburants-les-mensonges-de-l-ue>

²² Les Castors sont un mouvement d'autoconstruction coopérative né après la Seconde Guerre mondiale en France. Il est aujourd'hui implanté au niveau national et compte près de 50 000 adhérents. Il s'agit non pas d'une association, mais de plusieurs associations plus ou moins indépendantes, fédérées par la Confédération nationale d'autoconstruction CASTORS (wikipédia)



Film débat « Land Grabbing »

14 novembre 2017

POUR ALLER PLUS LOIN (liste proposée par Jean René Larnicol)

Les sites à consulter

<http://www.agter.asso.fr/>

AGTER est une association pour contribuer à améliorer la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles

<http://www.foncier-developpement.fr/>

Ce comité œuvre, depuis plus de 15 ans, pour une meilleure reconnaissance et sécurisation des droits fonciers des populations. Il est présidé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Ministère des Affaires Étrangères (MAE). Son animation est assurée par le Gret (Fondé en 1976, le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français, qui agit du terrain au politique, pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Ses professionnels interviennent sur une palette de thématiques afin d'apporter des réponses durables et innovantes pour le développement solidaire. Ses 714 professionnels mènent 150 projets par an dans 22 pays)

<https://www.grain.org/fr>

GRAIN est une petite organisation internationale qui soutient la lutte des paysans et des mouvements sociaux pour renforcer le contrôle des communautés sur des systèmes alimentaires fondés sur la biodiversité.

<http://landmatrix.org> (dont fait partie la cirad : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement)

The Land Matrix is a global and independent land monitoring initiative that promotes transparency and accountability in decisions over land and investment. This website is our Global Observatory - an open tool for collecting and visualising information about large-scale land acquisitions. The data represented here is constantly evolving; to make this resource more accurate and comprehensive, we encourage your participation. (La Land Matrix est une initiative mondiale indépendante de surveillance des terres qui favorise la transparence et la responsabilisation dans les décisions concernant la terre et l'investissement. Ce site est notre Observatoire Mondial - un outil libre pour la collecte et la visualisation d'informations sur les acquisitions de terres à grande échelle. Les données représentées ici sont en constante évolution. Pour rendre cette initiative plus précise et complète, nous encourageons votre participation.)

<https://www.farmlandgrab.org/>

Ce site Internet contient principalement des articles d'actualité sur la ruée mondiale sur les terres agricoles étrangères qui peut prendre la forme d'achat ou de bail. Ces acquisitions sont une stratégie destinée à garantir l'approvisionnement en denrées alimentaires de base ou ont tout simplement pour but de faire des bénéfices. L'objectif du site est de servir de source d'information à tous ceux qui suivent ou font des recherches sur la question, notamment les activistes sociaux, les organisations non gouvernementales et les journalistes.

<http://www.accesstoland.eu/>

(dont fait partie Terre de Liens)



Film débat « Land Grabbing »

14 novembre 2017

États généraux de l'Alimentation : Les organisations de solidarité internationale quittent la salle (communiqué de presse)

Très déçues par le manque d'ambition du débat, Oxfam France, Action Contre la Faim, le Secours Catholique Caritas France et Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), soutenues par le CCFD-Terre Solidaire, ont décidé de quitter la réunion de l'atelier 12 des Etats Généraux de l'Alimentation qui se tient aujourd'hui. La réunion de ce vendredi 20 octobre était pourtant la seule qui devait traiter de la lutte contre l'insécurité alimentaire au niveau international.



« Il était déjà difficilement acceptable qu'une seule journée soit consacrée à la lutte contre la faim dans le monde dans le cadre des EGA. D'autant que les Nations unies viennent tout juste de rappeler que 815 millions de personnes sont aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et que le monde a par ailleurs été touché cette année par 4 famines d'une ampleur sans précédent », déclarent les organisations signataires. La France pourtant, via l'action de ses entreprises et de ses politiques publiques, a un impact direct sur la sécurité alimentaire de millions de personnes vulnérables à travers le monde.

« Mais ce qui a motivé notre décision de quitter la salle est avant tout le niveau d'ambition très insatisfaisant de l'ordre du jour, des débats prévus, et des solutions envisagées par le gouvernement sur ce sujet. Pour que la France participe efficacement à la lutte contre la faim dans le monde, il est absolument vital que l'on se pose les vraies questions », ajoutent-elles.

Parmi elles, celle de la cohérence des politiques publiques françaises avec le respect du droit à l'alimentation pour tous. Celle de la participation française à des initiatives internationales, comme la Nouvelle Alliance du G7 pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition, qui mettent en péril les agricultures paysannes africaines et les droits des populations vulnérables. Celle, enfin du cadre législatif ambitieux que la France devrait mettre en place pour s'assurer que ses investissements agricoles, publics comme privés, profitent réellement à une agriculture durable, dans la droite ligne des engagements pris avec l'adoption de la loi sur le devoir de vigilance des multinationales.

« Il est en outre regrettable que le gouvernement n'ait pas invité à cette réunion un-e représentant-e de la société civile des pays en développement, afin de témoigner directement des besoins des populations que l'on cherche à soutenir. A la place, le gouvernement a préféré donner la parole à des représentants de la Fondation Avril et de la Fondation Crédit agricole, toutes deux liées à des entreprises dont certaines activités ont déjà été dénoncées à maintes reprises et évaluées comme dangereuses pour la sécurité alimentaire mondiale ».

Ce choix d'intervenants acte un déséquilibre majeur dans la manière dont est traitée la dimension internationale dans le cadre des EGA. Alors que l'agro-business français s'est déjà réuni à 4 reprises dans le cadre de l'atelier 4 pour dresser sa liste de doléances au gouvernement afin qu'il accentue son soutien à sa stratégie d'internationalisation, la seule réunion dédiée à l'international de l'atelier 12 leur laisse là encore une place prépondérante.

« Nos organisations ne sont pas mobilisées depuis 4 mois de manière constructive dans les EGA pour éviter les débats de fond et cautionner les pratiques d'acteurs dont on sait, de par notre ancrage sur des territoires touchés par l'insécurité alimentaire, qu'ils ont une responsabilité dans la situation actuelle. Dans ces conditions, c'est à dire sans représentant à la tribune des organisations de la société civile et des organisations paysannes et sans volonté d'aborder les préoccupations centrales des populations directement affectées par la faim et la malnutrition, la présence des ONG semble vaine et viendrait à porter caution à des décisions auxquelles nous ne pouvons-nous associer », concluent-elles.

Communiqué de presse

Crest, le 24 mars 2017



Film débat « Land Grabbing »

14 novembre 2017

Censure de la loi contre l'accaparement des terres par les Sages :

Terre de Liens affirme la nécessité de la régulation du marché foncier agricole

La volonté des parlementaires d'élargir le droit de préemption des Safer sur les parts de société vient d'être stoppée par l'arrêt du Conseil constitutionnel du 17 mars 2017, censurant les articles 1 et 3 de la loi relative à la lutte contre l'accaparement des terres agricoles. Les Sages ont jugé que le maintien du contrôle du marché foncier serait attentatoire à la propriété privée et à la liberté d'entreprendre. Le monde dessiné par cet avis, où l'entreprise et la propriété individuelle priment sur le bien commun, n'est pas celui dans lequel Terre de Liens souhaite vivre. Terre de Liens appelle à ce que tous les moyens légaux soient mis en œuvre pour que le marché foncier agricole reste régulé en France.

Une loi qui faisait avancer le débat

La loi en question, votée avec l'accord de la droite et de la gauche en février dernier était certes complexe à mettre en œuvre. Elle permettait néanmoins de compliquer le contournement des Safer et d'envoyer un signal clair sur la volonté de réguler le marché foncier agricole. Cette loi aurait bien évidemment pu être complétée par d'autres textes la renforçant. Depuis 1962, les Safer régulent le marché foncier. Bien que souvent attaqué, le droit de préemption des Safer n'a jamais été supprimé, ni jugé anticonstitutionnel en regard du droit de propriété et de la liberté d'entreprendre. La sociétarisation et la financiarisation de l'activité agricole empêchent aujourd'hui les Safer de remplir leurs missions. Terre de Liens ne comprend pas en quoi rétablir le pouvoir de régulation des Safer serait contraire à la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.

Une lecture étroite du texte de loi

Le Conseil constitutionnel a mis le doigt sur une des faiblesses techniques de cette loi : les Safer préemptant une cession partielle de parts de société, elles ne prennent pas le contrôle de ladite société. Néanmoins, les Sages ont oublié d'aller au bout du raisonnement. En effet, une telle intervention des Safer aboutirait à une neutralisation du but de contournement de la préemption poursuivi par les acteurs d'un transfert de parts sociales. La possibilité pour les Safer d'imposer un statut quo dans la gouvernance des sociétés, même sans en gagner le contrôle, permettrait de faire échec à l'opération de contournement du contrôle du marché foncier. Car c'est bien ce contournement qui était visé par la loi. Dans les faits un tel droit aurait eu avant tout un pouvoir dissuasif, les préemptions des parts de société auraient été en nombre très limité.

La lutte contre l'accaparement des terres doit continuer

En l'état, poursuivre le vote de textes élargissant le droit de préemption des Safer sur les parts de société semble inutile. Néanmoins, Terre de Liens invite les parlementaires, les juristes, les syndicats agricoles, la société civile et bien sûr les Safer à faire preuve d'imagination pour proposer des mesures en état de maintenir l'effectivité de la régulation du marché foncier agricole. L'article L.101-1 du Code de l'urbanisme affirme que : « Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. » Il convient que la nation se dote des outils permettant de préserver ce patrimoine commun !

Urgence d'une nouvelle loi foncière agricole

Nous appelons toutes les forces politiques à se saisir de la question pour que lors de la prochaine législature une loi foncière permettant de lutter contre l'accaparement des terres en France soit votée. Une première mesure pourrait être la mise en place d'un contrôle du transfert de parts de société possédant du foncier agricole par un agrément public. Le défaut d'agrément public permettrait d'empêcher la vente. Si la Constitution est un frein à cela, Terre de Liens n'est pas opposé à une révision de la Constitution permettant de soumettre la propriété privée à l'intérêt général. Un tel système existe aujourd'hui en Allemagne. Nul doute que le Conseil constitutionnel hésiterait à considérer que nos voisins et partenaires violent les droits de l'Homme par une telle disposition.

Terre de Liens persiste contre la financiarisation de l'agriculture et du foncier

Nous tenons à rappeler que la transition vers une agriculture française respectueuse des équilibres sociaux, territoriaux et environnementaux ne peut avoir lieu que si le marché foncier agricole est régulé et sa financiarisation stoppée.

Terre de Liens appelle les élus professionnels, les élus territoriaux ainsi que les services de l'État et les associations de défense de l'environnement à s'investir et siéger dans les Conseils et comités des Safer, en Commission départementale d'orientation agricole et en Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour que cette régulation soit effective et au service d'une agriculture respectueuse de l'environnement. En tant qu'acteur de la société civile, Terre de Liens sensibilise le grand public à la préservation des terres agricoles afin de fournir à nos

r
e
p
r
é
s
e
n
t
a